

## La Nouvelle-Calédonie perd 1 300 habitants en 2022

L. Gooding, Isee

**E**n 2022, la Nouvelle-Calédonie compte 1 300 habitants de moins qu'en 2021, sous l'effet cumulé du déficit migratoire croissant et du solde naturel qui se réduit continuellement. La pyramide des âges se creuse à la base et s'élargit au sommet. Le vieillissement de la population crée ainsi un déséquilibre intergénérationnel au profit des plus âgés. Les baby-boomers, de plus en plus nombreux après 70 ans, contribuent au maintien de la mortalité à un niveau élevé en 2022. Après deux années consécutives de forte mortalité, l'espérance de vie à la naissance perd quatre mois. Les plus jeunes faisant de moins en moins de bébés, le décrochage de la natalité est durable. Seule la province Nord résiste à cette baisse. La fécondité plus tardive qu'auparavant des femmes de Nouvelle-Calédonie ne permet plus d'assurer le renouvellement des générations. La célébration de mariages a repris son niveau habituel, autour de 900 mariages annuels, après deux années de recul en raison des restrictions sanitaires.

### Encadré n°1

#### Compter les migrants pour mieux estimer chaque année le nombre d'habitants

La population varie selon deux composantes : le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, et le solde migratoire, différence entre les entrées et les sorties d'un territoire. L'état civil constitue la source incontournable pour calculer la première. Pour la deuxième, seules les entrées sont estimées aujourd'hui, par les fiches d'identification des voyageurs à l'aéroport de Tontouta.

Pour pallier ce manque, nous calculons le solde migratoire tous les cinq ans, à partir des résultats du recensement de la population. La connaissance de la population totale et du solde naturel nous permet de calculer, par différence, un solde migratoire dit apparent. Les estimations de population faites entre les deux derniers recensements sont alors corrigées a posteriori.

Entre deux recensements, l'exercice d'estimation du solde migratoire consiste à prolonger les tendances des années passées. Plus on s'éloigne du dernier recensement, plus celui-ci est délicat. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'on raisonne sur des populations précises : par tranche d'âge par exemple. Ainsi, depuis 2020, nous supposons que la structure par genre et âge des migrants, observée sur la période 2014-2019, reste la même. Seul le recensement de la population de 2024 permettra de corriger les estimations annuelles calculées à partir de cette hypothèse.

La population réduite de la Nouvelle-Calédonie est très sensible à l'impact des variations, naturelles ou migratoires, qui peuvent soudainement la faire croître ou décroître.

## Le solde naturel ne remonte pas

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Nouvelle-Calédonie comptait 268 500 habitants. C'est 0,5 % de moins qu'il y a un an, sous l'effet simultané de la baisse du **solde naturel** et de la hausse du déficit migratoire. La baisse du solde naturel est ininterrompue depuis dix ans. À compter de 2019, la population baisse car l'excédent des naissances sur les décès n'a plus compensé le déficit migratoire.

En 2022, le solde naturel reste positif. Le nombre de naissances dépasse le nombre de décès de 1 905 personnes. Mais cet apport se réduit d'année en année : il a baissé de 2,3 % en 2022 après avoir déjà chuté de 21 % en 2021, année particulière de crise sanitaire marquée par une mortalité exceptionnelle. Les naissances comme les décès reculent, tout en se maintenant à un niveau élevé : les naissances baissent de 3,2 % (3 800 en 2022), et les décès de 4,1 % (1 900 en 2022).

2022 confirme l'exception de 2021. Le solde naturel excédentaire demeure sous la barre symbolique des 2 000 personnes, niveau historiquement bas. En 2021, l'influence des

deux « années Covid » sur la natalité et l'explosion des décès causés par l'épidémie en fin d'année, expliquaient la faiblesse du solde naturel. En 2022, le **taux d'accroissement naturel** de la population, différence entre le **taux de natalité** (14 ‰) et le **taux de mortalité** (7 ‰), se situe à 0,7 % comme en 2021. Il avoisinait 0,9 % ces dernières années et était supérieur à 1 % avant 2016.

Le **solde migratoire** est estimé déficitaire pour la huitième année consécutive. En prolongeant les tendances passées (**voir encadré**), le déficit atteint 3 200 personnes en 2022, soit plus d'une fois et demie le solde naturel. La population totale perd ainsi plus de 1 000 personnes pour la deuxième année consécutive.

Cette hypothèse d'un déficit constant est corroborée par la différence entre le nombre de passagers débarquant et embarquant à l'aéroport de Tontouta. Ce solde reste négatif depuis le dernier recensement de la population.

### La population décroît, le solde naturel ne compense pas le déficit migratoire

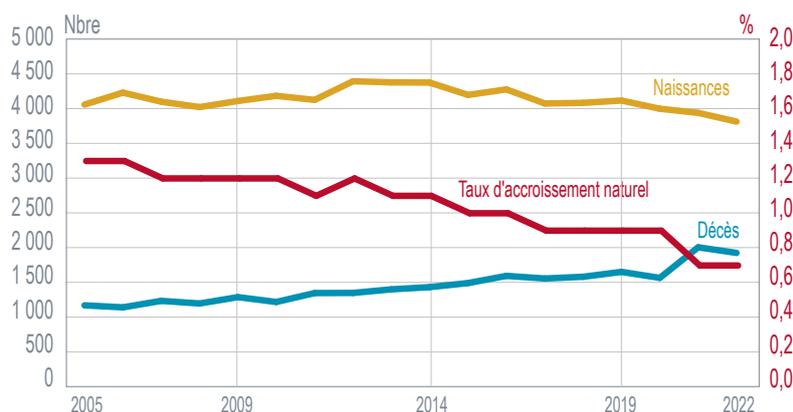
Tableau n°1 : Composantes de la croissance de la population

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Population au 1 <sup>er</sup> janvier	269 050	269 860	270 580	271 040	271 285	271 190	270 860	269 815	268 510
Solde naturel	2 725	2 700	2 535	2 520	2 485	2 450	1 950	1 905	-
Solde migratoire	-1 915	-1 981	-2 075	-2 273	-2 581	-2 782	-2 990	-3 210	-

Source : Isee - état civil et recensement de la population

### La baisse continue des naissances, combinée à la hausse brutale des décès, accélère la réduction du solde naturel

Graphique n°1 : La croissance naturelle de la population s'amointrit



Source : Isee état civil et recensement de la population

Lecture :

L'axe de gauche sert pour la lecture du nombre annuel de naissances et de décès, qui sont les composantes de l'accroissement naturel de la population. Entre 2005 et 2022, le nombre de naissances est passé de 4 050 à 3 800, et le nombre de décès de 1 150 à 1 900.

L'axe de droite sert à la lecture du taux d'accroissement naturel qui diminue continuellement et s'est établi en-dessous des 1 % après 2016.

## Un déséquilibre intergénérationnel au profit des plus âgés

Le ralentissement précoce de l'accroissement naturel depuis deux ans, associé à un déficit migratoire continu sur dix ans, accélère le vieillissement de la population.

La base de la pyramide des âges se creuse au fur et à mesure que les naissances diminuent. Le déficit de la population, notamment aux âges de faire des enfants, amplifie cette érosion. Le sommet s'élargit grâce aux baby-boomers qui sont non seulement nés nombreux, mais vivent aussi plus longtemps, grâce aux gains d'**espérance de vie** dont ils ont bénéficié à tous les âges de leur vie.

Pour les classes d'âge dites « inactives », la part des moins de 15 ans dans la population totale perd 2 points depuis 2015, passant de près de 23 % à 21 % de la population, alors que la part des 65 ans et plus gagne 2 points, passant de près de 9 % à près de 11 %.

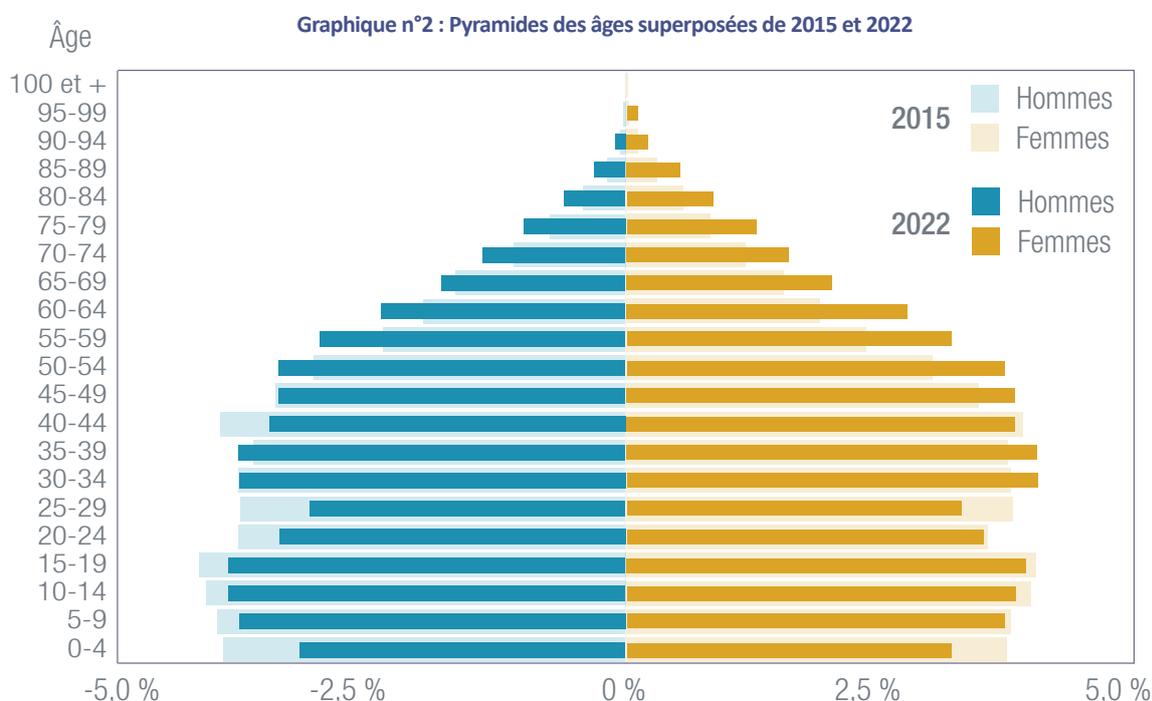
Les classes d'âge dites « actives », de 15 à 64 ans restent stables (68 % de la population), favorisant le maintien du rapport de dépendance autour de 47 personnes inactives pour 100 personnes actives.

En se modifiant au profit des aînés, l'équilibre intergénérationnel pèse sur notre système socio-économique actuel, notamment pour le financement des retraites, des soins médicaux ou la prise en charge de la dépendance.

La notion de **silver économie**, qui place les besoins spécifiques de cette catégorie de population au cœur de son organisation, est en phase avec l'organisation culturelle de la cellule familiale en Nouvelle-Calédonie, qui assigne une place prédominante aux plus âgés.

Or, le bénéfice des fortes solidarités intergénérationnelles risque d'être endommagé au fur et à mesure que ce déséquilibre se creuse.

### L'évolution de la pyramide des âges : érosion de la base et élargissement du sommet



## La mortalité se maintient à un niveau élevé

Par rapport à la période de référence 2015-2019, la hausse des décès est de 23 % en 2022, alors qu'elle était déjà de 28 % en 2021.

En 2022, le taux global de mortalité de 7 ‰ reste proche du niveau exceptionnel observé en 2021. D'année en année, la répartition par genre des décès conserve les mêmes proportions, ainsi en 2022, 57 % des défunts sont des hommes et 43 % sont des femmes.

### Hausse de la mortalité pour la deuxième année consécutive

Tableau n°2 : Comparaison de la mortalité récente par rapport à 2015-2019

	2015 à 2019	2020	2021	2022
Nombre de décès	1 550	1 540	1 985	1 900
Taux de mortalité (‰)	5,7	5,7	7,3	7,1
Espérance de vie à la naissance	77,4	78,8	75,6	76,9

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unités : nbre, ‰, ans

La répartition des décès selon la province de domicile des défunts reste stable. En 2022, deux défunts sur trois sont domiciliés en province Sud (1 320 décès), un sur cinq en province Nord (420 décès) et moins de 10 % des personnes décédées sont domiciliées en province des Îles (130 décès).

En 2022 le nombre de décès de personnes domiciliées en province Nord augmente de 1 % par rapport à 2021, après avoir bondi de 29 % entre 2020 et 2021. Dans les deux autres provinces la baisse des décès s'est amorcée par rapport à 2021 : 7 % de moins en province Sud (+29 % en 2021) et 4 % de moins en province des Îles (+24 % en 2021).

Par rapport à 2015-2019, la hausse du nombre de décès en 2022 est de plus de 20 % pour la deuxième année consécutive en province Nord, de 25 % en province Sud et de 10 % pour les personnes domiciliées en province des Îles.

### En province Nord, la mortalité ne décroît pas

Tableau n°3 : Évolution des décès selon la province de domicile du défunt par rapport à 2015-2019

	2015 à 2019		2020		2021		2022	
	Décès	Var.	Décès	Var.	Décès	Var.	Nb	Var.
Province Îles Loyauté	120	-7 %	112	-7 %	139	15 %	133	10 %
Province Nord	344	-7 %	320	-7 %	414	20 %	418	22 %
Province Sud	1 059	4 %	1 096	4 %	1 418	34 %	1 319	25 %
Autre	27	-	12	-	12	-	32	-
Ensemble	1 550	-1 %	1 540	-1 %	1 983	28 %	1 902	23 %

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unités : nbre, %

### Les baby-boomers font augmenter la mortalité

Le gonflement du sommet de la pyramide des âges a pour conséquence des modifications de la représentativité des décès par classe d'âge. Sur la période 2015-2019, les décès de personnes de moins de 50 ans représentaient 18 % du total, alors qu'ils ne représentent plus que 14 % en 2022.

A contrario, les décès des plus de 50 ans qui représentaient 82 % des décès en 2015-2019, représentent aujourd'hui 86 % des décès.

En 2022, le nombre de décès des 50-69 ans a diminué par rapport à 2021, alors que ceux des 70 ans et plus a continué d'augmenter. Cette augmentation est donc principalement liée à l'arrivée des générations d'après-guerre à ces âges élevés. Même s'ils ne représentent que 6 % de la population, leur accroissement rapide pousse la mortalité vers le haut.

### De plus en plus de décès à partir de 70 ans

Tableau n°4 : Variation du nombre de décès par classes d'âge décennales par rapport à 2015-2019

	2015 à 2019	2020	2021	2022
0 à 9 ans	39	-9	2	-2
10 à 19 ans	17	-3	+5	-4
20 à 29 ans	46	-9	-3	-2
30 à 39 ans	57	+2	0	7
40 à 49 ans	114	-22	+25	-15
50 à 59 ans	166	+30	+74	+29
60 à 69 ans	255	-15	+86	+29
70 à 79 ans	359	-9	+88	+122
80 à 89 ans	349	+12	+106	+131
90 ans et plus	147	+14	+51	+58
	<b>1 550</b>	<b>12</b>	<b>+430</b>	<b>+352</b>

Source : Isee état civil et recensement de la population

Unité : Nombre

Lecture : entre 2015 et 2019, 39 personnes en moyenne par an sont décédées dans la tranche d'âge 0 à 9 ans. En 2020, il y en a eu 9 de moins (30 décès), en 2021 il y en a eu 2 de plus (41 décès) et en 2022 il y en a eu 2 de moins (39 décès).

### 4 mois d'espérance de vie en moins à la naissance

L'espérance de vie, stable au cours des cinq années de référence, a régressé à cause de la mortalité des années Covid.

Sur la période 2018-2022, qui cumule les variations inhabituelles des trois dernières années, l'espérance de vie à la naissance de 77,1 ans, accuse une perte de 2 mois par rapport à la période 2017-2021, et de 4 mois par rapport à 2015-2019.

Sur 2017-2021, cet indicateur prend en compte la baisse de la mortalité de 2020 et la hausse brutale de 28 % des décès en 2021. L'espérance de vie à la naissance perd 5 mois par rapport à la période 2016-2020, et 1 mois par rapport à 2015-2019. Cette perte met un coup d'arrêt aux progrès de l'allongement de la durée de vie.

La baisse de la mortalité en 2020 a fait progresser l'espérance de vie 2016-2020, de 4 mois par rapport à 2015-2019 pour s'établir à 77,7 ans.

### Les progrès de l'espérance de vie affectés par les « années Covid »

Tableau n°5 : Espérance de vie à la naissance consolidée sur 5 années d'observation

Espérance de vie à la naissance	2015 à 2019	2016 à 2020	2017 à 2021	2018 à 2022
Ensemble	77,4	77,7	77,3	77,1
Hommes	74,5	74,8	74,4	74,2
Femmes	80,6	80,8	80,4	80,3

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unités : ans

## Moins de naissances chez les plus jeunes

Par rapport à la période de référence 2015-2019, la baisse des naissances est de 8 % en 2022, alors qu'elle était de 5 % en 2021.

En 2022 le taux de natalité est de 14,1 naissances en moyenne pour 1 000 habitants. Il diminue chaque année depuis 2016, où il était de 15,8 ‰.

### Depuis 2020 la natalité décroche

Tableau n°6 : Comparaison de la natalité par rapport à 2015-2019

	2015 à 2019	2020	2021	2022
Naissances vivantes (nb)	4145	3 990	3 930	3 805
Taux de natalité (‰)	15,3	14,7	14,5	14,1
Âge moyen à la maternité	29,3	29,9	29,9	30,1

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unités : nbre, ‰, ans

## La natalité n'augmente qu'en province Nord

La répartition des naissances selon la province de domicile des mères reste stable. En 2022, deux bébés sur trois ont été mis au monde par des mères domiciliées en province Sud (2 697 naissances) et un bébé sur cinq par des mères de province Nord (832 naissances) et moins de 10 % par des mères domiciliées en province des Îles (262 naissances).

En 2022, seule la natalité des mères de province Nord est en augmentation par rapport à 2015-2019 (+3 %). La baisse annuelle de 8 % par rapport à 2015-2019, est essentiellement déterminée par la baisse de près de 10 % de la natalité des mères domiciliées en province Sud (-11 %) et en province des Îles (-10 %).

### En province Nord, la natalité augmente

Tableau n°7 : Évolution des naissances selon la province de domicile de la mère par rapport à 2015-2019

	2015 à 2019	2022	
	Naissances	Naissances	Variation
Province Îles Loyauté	292	262	-10 %
Province Nord	811	832	3 %
Province Sud	3 027	2 697	-11 %
Autre	13	14	-
Ensemble	4 143	3 805	-8 %

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unités : nbre, %

## Baisse de la natalité jusqu'à 34 ans

Les femmes accouchent de plus en plus tard, en moyenne après 30 ans, pour la première fois en 2022.

Une seule naissance précoce, par une adolescente de moins de 15 ans, est dénombrée en 2022, ce qui reste un événement exceptionnel.

Le nombre d'enfants mis au monde par des jeunes femmes de moins de 20 ans baisse systématiquement, de façon significative chaque année. En 2022, il y a eu 100 naissances par des mères de cette tranche d'âge alors qu'il y en avait deux fois plus en 2015.

### Chute de la fécondité des plus jeunes femmes

Tableau n°8 : Comparaison de la fécondité par âge par rapport à 2015-2019

	2015-2019			2020			2021			2022		
	Femmes (nb)	Naissances vivantes (nb)	Taux de fécondité (‰)	Femmes (nb estimé)	Naissances vivantes (nb)	Taux de fécondité (‰)	Femmes (nb estimé)	Naissances vivantes (nb)	Taux de fécondité (‰)	Femmes (nb estimé)	Naissances vivantes (nb)	Taux de fécondité (‰)
15 à 19 ans	10 674	173	16,0	10 272	130	12,7	10 189	112	11,0	10 010	101	10,0
20 à 24 ans	9 334	805	86,2	9 017	700	77,6	9 112	663	72,8	9 237	624	67,6
25 à 29 ans	9 982	1 134	113,6	9 300	992	106,7	8 872	996	112,3	8 277	957	115,6
30 à 34 ans	10 236	1 114	108,8	10 411	1 168	112,2	10 334	1 164	112,6	10 256	1 105	107,7
35 à 39 ans	10 060	689	68,5	10 136	755	74,5	10 157	758	74,6	10 234	734	71,7
40 à 44 ans	10 117	215	21,3	9 655	228	23,6	9 770	226	23,1	9 794	271	27,7
45 à 49 ans	9 896	13	1,3	10 002	18	1,8	9 802	12	1,2	9 640	13	1,3
Total	70 299	4 143	58,9	68 793	3 991	58,0	68 236	3 931	57,6	67 448	3 805	56,4

Source : Isee état civil et recensement de la population

Unités : nbre, %

Tableau n°9 : Comparaison de la fécondité par âge par rapport à 2015-2019

	2015 à 2019	2020	2021	2022
Taux de fécondité (‰)	58,9	58,0	57,6	56,4
Indicateur conjoncturel de fécondité	2,08	2,05	2,05	2,02

Source : Isee état civil et recensements de la population

Unités : ‰, nb moyen d'enfant/femme

Aux âges les plus féconds, entre 20 et 29 ans, le nombre de naissances baisse de 20 %, ce qui représente 360 bébés de moins par rapport à 2015-2019.

Le nombre de naissances par des femmes de 30-34 ans diminue légèrement en 2022 (-1 %), par rapport à 2015-2019.

C'est à partir de 35 ans que le nombre de naissances augmente le plus fortement, mais cette hausse ne représente qu'une centaine de naissances supplémentaires par rapport à 2015-2019.

## Une fécondité plus tardive

En 2022, pour une population de 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, 56 enfants en moyenne sont nés. C'est près de trois enfants de moins que sur la moyenne de 2015-2019.

Cette baisse s'explique par une nette baisse de la fécondité des plus jeunes, de moins de 25 ans, qui privilégient l'accès aux études supérieures plutôt que la maternité. Ce qui se confirme à chaque recensement de la population, puisque la pyramide des âges forme un creux entre 20 et 29 ans, caractéristique des départs de la population estudiantine.

Entre 25 et 34 ans, la fécondité se maintient depuis 2015-2019 autour de 111 enfants pour 1 000 femmes.

Après 35 ans, la fécondité augmente chaque année. Les femmes qui souhaitent avoir un enfant après cet âge sont confrontées à une « barrière » naturelle de la fertilité.

Le report des naissances des plus jeunes vers des âges plus tardifs ne peut biologiquement pas compenser le déficit de début de vie féconde.

Si, entre 15 et 49 ans, une femme avait la même fécondité par âge que celle que nous observons 2022, elle mettrait au monde en moyenne 2,02 enfants au cours de sa vie féconde. Depuis 3 ans, l'indicateur conjoncturel ainsi calculé, reste sous le seuil de renouvellement des générations de 2,1 enfants par femme.

Le nombre de mariages célébrés en 2022 baisse de 3 % par rapport à 2015-2019 (34 mariages de moins).

La répartition des mariages selon la province de domicile des époux reste stable. En 2022, 70 % des conjoints sont domiciliés en province Sud (593 mariages) après le mariage, 17 % en province des Îles (151 mariages) et 15 % en province Nord (130 mariages).

Le taux de nuptialité retrouve son niveau habituel, autour de 3 mariages pour 1 000 habitants, après le fort recul observé sur les années de crise sanitaire, 2020 et 2021.

L'âge au premier mariage a reculé de près de deux ans, chez les hommes comme chez les femmes. En 2022, les hommes se marient pour la première fois en moyenne à 39 ans, soit 2,1 ans plus tard que les femmes.

### Nuptialité

**Tableau n°10 : Comparaison de la nuptialité par âge par rapport à 2015-2019**

	2015 à 2019	2020	2021	2022
Nombre de mariages	920	498	567	886
Taux de nuptialité (‰)	3,4	1,8	2,1	3,3
Âge moyen au 1 <sup>er</sup> mariage des hommes	37,4	38,4	39,2	39,1
Âge moyen au 1 <sup>er</sup> mariage des femmes	34,7	36,6	36,2	36,9

Source : Isee état civil et recensement de la population

Unités : nbre, ‰, ans

### Encadré n°2

#### Les événements démographiques au fil des mois, en 2022

Chaque mois, la Nouvelle-Calédonie enregistre en moyenne 158 décès, variant d'un minimum de 128 décès en novembre à un maximum de 194 en juillet. Ce maximum s'observe habituellement en période hivernale (juillet-août), propice à la propagation de virus grippaux dangereux pour les populations les plus vulnérables.

Sur la période de référence, le nombre moyen de décès est plutôt de l'ordre de 130 décès mensuels. En 2021, la hausse de 28 % était concentrée sur les mois de septembre et octobre, alors qu'en 2022 la hausse de 23 % se répartit à peu près uniformément sur dix mois de l'année. En janvier et novembre le nombre de décès par rapport à 2015-2019 est stable.

Les mères donnent naissance à 317 bébés calédoniens en moyenne par mois. Le maximum s'établit à 356 naissances en mars, soit une conception neuf mois plus tôt en juillet 2021, et le minimum est de 266 naissances au mois d'octobre. Les maximas s'observent en début d'année et les minimas en fin d'année. Mais l'amplitude des variations d'un mois sur l'autre est très faible puisqu'inférieure à 50 naissances.

En Nouvelle-Calédonie il est célébré en moyenne 74 mariages par mois avec de très fortes disparités selon la période de l'année. La saison des mariages s'étale de juin à octobre avec une moyenne de 110 mariages mensuels, dont le paroxysme est atteint en août avec 163 célébrations. Hors saison, il est célébré moins de 50 mariages par mois.

## Note méthodologique

### Mise à jour de la population intercensitaire et calcul des indicateurs démographiques

Entre deux recensements quinquennaux, la population évolue par un effet naturel (*naissances – décès*) et un effet migratoire (*arrivées de Nouvelle-Calédonie – départs en Nouvelle-Calédonie*).

Annuellement, la Nouvelle-Calédonie enregistre ses naissances et ses décès au moyen de bulletins statistiques d'état-civil, produits par les services communaux. Le dénombrement de ces événements (naissances, mariages et décès) est exhaustif, permettant une interprétation précise de l'évolution naturelle de la population.

En revanche, la mesure des migrations ne se fait que tous les cinq ans, au moment du recensement de la population. Leur répartition annuelle se fait donc rétrospectivement, par genre et âge, sur la période intercensitaire terminée. C'est pourquoi la mise à jour de la structure par genre et âge de population, se fait avec un décalage de cinq ans.

Ce mode de collecte fragilise l'interprétation des indicateurs démographiques estimés, publiés entre deux recensements de la population, avant leur calcul définitif permis par les résultats du recensement. En effet, les indicateurs démographiques rapportent l'événement d'état civil à la population concernée par celui-ci. La structure par genre et âge de la population, utilisée dans leur calcul, n'est cependant qu'une estimation hors migration pendant cinq ans, et son rôle dans les variations de l'indicateur calculé ne peut pas être déterminé.

La fécondité en est un bon exemple : les naissances vivantes sont rapportées au nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans, c'est à dire celles susceptibles d'avoir mis au monde ces enfants. Cependant, si ces naissances sont parfaitement enregistrées annuellement dans les services d'état civil des communes de Nouvelle-Calédonie, l'évolution du nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans ne sera connue qu'à partir du recensement de la population de 2024.

Or, la variation du nombre de naissances vivantes dénombrées pendant les cinq années intercensitaires est expliquée par ses deux composantes : l'évolution de la fécondité des femmes en âge de procréer d'une part, et l'évolution de leur structure par âge d'autre part. Mais cette dernière reste méconnue pendant cinq ans.

## Définitions

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est la somme des taux de fécondité par âge d'une année. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées cette année-là.

Le **taux brut de natalité** est le rapport entre le nombre annuel de naissances vivantes, et l'effectif de la population totale au milieu de l'année.

Le **taux brut de mortalité** est le rapport entre le nombre annuel de décès, et l'effectif de la population totale au milieu de l'année.

L'**espérance de vie à la naissance** représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année considérée. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Le **taux brut de nuptialité** est le rapport entre le nombre de mariages de l'année, et l'effectif de la population totale au milieu de l'année. Le résultat s'exprime pour 1 000 personnes.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **taux d'accroissement naturel** est le rapport du solde naturel à la population totale moyenne de cette période. Il est en général calculé pour une année et est aussi égal à la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire (immigrants) et le nombre de personnes qui en sont sorties (émigrants). Il est calculé par différence entre la croissance observée de la population et le solde naturel entre deux recensements.

La **silver économie (ou économie des séniors)** est une notion apparue au début des années 2000 qui désigne l'ensemble des marchés, activités et enjeux économiques liés aux personnes âgées de plus de 60 ans (la *silver génération*). Le vieillissement de la population est donc considéré comme une opportunité de développement économique avec notamment le tourisme, la culture, le commerce de détail (pharmacie notamment), les services financiers, les services ménagers et d'aide à la personne.

Le **seuil de renouvellement (ou de remplacement) des générations** est le remplacement nombre pour nombre des générations en âge de procréer par les générations naissantes. Une génération assure son remplacement si le nombre de filles dans la génération des enfants est égal au nombre de femmes dans la génération des parents. À cause du rapport de masculinité à la naissance (il naît 105 garçons pour 100 filles) et de la faible mortalité infantile, le niveau de remplacement est atteint lorsque les femmes ont environ 2,1 enfants dans les pays développés.

Source : Ined - Institut national d'études démographiques

## Synthèse n° 69

Edition Septembre 2023

Directeur de la publication : O. Fagnot

Conception graphique et réalisation : C. Aluze